



VERSAILLES GRAND PARC DIRECTION DE LA CULTURE

CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT REGIONAL

DIRECTEUR - H/F (Grade : Directeur d'établissement territorial d'enseignement artistique de 1^{ère} catégorie)

Lieu principal d'exercice : Hôtel de la Chancellerie, Versailles

L'offre d'enseignement artistique de la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc est aujourd'hui portée par un « Conservatoire à Rayonnement Régional multi-sites » et sept écoles associatives subventionnées.

Le Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles Grand Parc compte 8 sites d'enseignement implantés à Buc, Jouy-en-Josas, Le Chesnay-Rocquencourt, Versailles et Viroflay.

Pour le volet associatif, ce sont l'école de musique et d'art dramatique de Bailly et Noisy-le-Roi, l'école de musique de Bièvres, le conservatoire de Bougival, la section musique de la Jeunesse arcisienne, le Carré de arts de la Celle Saint-Cloud, l'école de musique de Fontenay-le-Fleury et l'Association musicale de Toussus-Les Loges, qui viennent compléter le panorama.

Le CRR de Versailles Grand Parc accueille 2.500 élèves et étudiants, dans trois spécialités (musique, danse et théâtre).

150 professeurs (près de 2.000 heures d'enseignement hebdomadaire) proposent trois filières principales d'enseignement artistique :

- un cursus général répondant aux missions de formation des établissements spécialisés
- un cursus renforcé (CHAM, Cycle d'orientation professionnelle, Cursus Préparatoires à l'Enseignement Supérieur, Enseignement supérieur en partenariat avec l'Université de Saint-Quentin-en-Yvelines et l'Université de Paris-Saclay) et de nombreuses alternatives aux cursus permettant des apprentissages ou pratiques collectives qui soient les plus adaptés aux parcours, âges et appétences de chacun.

Chaque site d'enseignement, du fait de son histoire, des partenariats locaux, de l'équipe affectée et de ses équipements présente des spécificités pédagogiques et artistiques qui font la richesse de l'offre d'enseignement de l'établissement.

Chaque année, le Conservatoire donne vie à une importante saison artistique, intégrée à la saison culturelle intercommunale. Elle compte plus de 200 concerts, spectacles et master-classes proposés par les élèves, les étudiants, les professeurs et des artistes invités. Portée à l'intention d'un large public, elle est mise en œuvre avec le concours de nombreux lieux de diffusion partenaires, sur le territoire, en Ile-de-France et au-delà.

MISSIONS :

Missions principales :

- Définir les orientations stratégiques, assurer la conduite et l'évaluation du projet d'établissement
- Organiser l'action pédagogique et artistique, ceci en plaçant la qualité de service, le parcours et l'expérience des usagers et l'attractivité de l'établissement au cœur des préoccupations
- Développer et mettre en œuvre différents partenariats dans les domaines artistique, culturel, social et éducatif (de l'éducation artistique et culturelle à l'enseignement supérieur) ; ils favoriseront notamment la diversité des publics
- Encadrer, évaluer et accompagner l'action des personnels



- En lien avec les équipes, assurer les relations avec les élèves, les étudiants et les familles
- Piloter la gestion des moyens humains, administratifs, financiers, techniques et patrimoniaux nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement

Missions ponctuelles :

- Participer à la définition des orientations stratégiques de la collectivité en matière de développement de l'enseignement artistique et de diffusion culturelle
- Accompagner la direction de la culture dans la structuration et la valorisation de l'offre d'enseignement musical portée par les structures associatives accompagnées par Versailles Grand Parc
- Animer la réflexion et l'innovation pédagogique
- Réaliser les prestations intellectuelles ou de médiation demandées par la collectivité
- Encadrer les projets d'intérêt général à la demande de la collectivité
- Au besoin, assurer des missions régulières ou occasionnelles d'enseignement ou de direction d'ensemble

Appartenance à un ou des groupes de travail :

- Direction de la culture
- Equipe de direction
- Commissions de recrutement
- Conseils d'établissement
- Commissions de saison artistique
- Conseils pédagogique, réunions de départements pédagogiques, conseils de classe, commissions universitaires, groupes de travail thématiques
- Participation à toute autre instance de concertation mise en place en relation avec les partenaires
- Participation à tout groupe de travail ou de projet mis en place par la collectivité

PROFIL :

- Parcours artistique et pédagogique confirmés
- Expérience reconnue de direction d'établissement similaire
- Titulaire du Certificat d'Aptitude de directeur d'établissement d'enseignement artistique de 1ère catégorie ou lauréat du concours ou équivalence à l'international Intérêt marqué pour les problématiques de renouvellement des enseignements artistiques (enseignement initial, préparation à l'enseignement supérieur et enseignement supérieur)
- Qualités de management et relationnelles
- Capacités à gérer et organiser les moyens humains, financiers et techniques, dans le contexte des collectivités territoriales
- Sens du service public et des responsabilités

- Formation - Accès au poste :

- Formation artistique supérieure
- Certificat d'Aptitude
- Titulaire du grade de DETEA ou inscription sur liste d'aptitude ou équivalence à l'international
- Vie artistique professionnelle

Expérience antérieure souhaitée :

- Expérience dans un poste similaire appréciée

Autonomie et/ou responsabilités :

- Responsabilités dans la conduite de l'établissement / autonomie forte
- Activité cadrée par le projet d'établissement, les schémas nationaux d'orientation pédagogique de l'enseignement spécialisé (organisation des études, cursus, évaluation), les conditions d'agrément pour la préparation à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur de la création artistique, dans le respect des règles de déontologie
- Activités définies, suivies et évaluées par le supérieur hiérarchique
- Activité soumise au contrôle du ministère de la Culture
- Sens du service public et des responsabilités
- Grande disponibilité

Connaissances techniques/théoriques :

- Connaissances approfondies dans le domaine de l'enseignement artistique et dans un domaine d'expression artistique
- Connaissance de l'environnement professionnel et des enjeux pédagogiques et culturels
- Connaissance du contexte et des fonctionnements des collectivités territoriales

Savoir-faire :

- Capacité à s'inscrire dans une politique culturelle
- Capacité à maîtriser et développer une dynamique générale d'établissement (champs pédagogique, artistique et administratif)
- Capacité à proposer et mener des évolutions pédagogiques
- Capacité à instaurer et développer une relation managériale (en individuel et en collectif)
- Capacité à favoriser le parcours personnalisé des élèves

Qualités recherchées (savoir-faire relationnels/savoir être) :

- Qualités de management et relationnelles
- Capacité à travailler en équipe
- Engagement et intelligence dans la relation d'accompagnement pédagogique
- Capacité à entretenir et développer les projets avec les partenaires
- Capacité à représenter l'établissement et favoriser son attractivité
- Capacité à gérer et organiser des moyens humains, financiers et techniques
- Intérêt marqué pour les problématiques de renouvellement des enseignements artistiques (enseignement initial, préparation à l'enseignement supérieur et enseignement supérieur)

Poste à pourvoir au 1^{er} janvier 2021

Les candidatures sous forme de curriculum vitae, lettre de motivation et note d'intention témoignant des enjeux actuels et des orientations que le (ou la) candidat(e) entend proposer pour l'établissement (2 pages maximum) devront être remises au plus tard le **lundi 12 octobre 2020**, à :
par email à : anne-sophie.perrin-roesch@versailles.fr
par courrier : Versailles Grand Parc – Ressources Humaines – Anne-Sophie PERRIN-ROESCH
6 ave de Paris – CS10922 – 78009 Versailles cedex 09